

Nanterre, le 16 janvier 2022

CONTACTS :

Mélina COHEN-SETTON

Attachée de presse

melina.cohen.setton@editia.fr

06 18 12 74 59

Cathy BRUNO

Cheffe de cabinet

Cabinet du maire et des élu·e·s

Ville de Nanterre

cathy.bruno@mairie-nanterre.fr

01 47 29 51 29

06 34 13 91 90

La Ville de Nanterre lance la construction d'un nouveau centre municipal de santé

Patrick JARRY, maire de Nanterre, et Didier DEBORD, conseiller délégué à la santé, procéderont, ce mercredi 18 janvier 2023, à 11h30, à la pose de la première pierre du futur centre municipal de santé Juliette-Ténine, aux côtés de Georges SIFFREDI, président du Département des Hauts-de-Seine, de Eric CESARI, vice-président de la Métropole du Grand Paris, de Farida ADLANI, vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France déléguée à la santé, à la famille et aux solidarités, et de Pascal GAUCI, Secrétaire général de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

La construction de ce nouvel établissement de santé, à proximité de l'actuel centre de santé Maurice-Thorez, dont il reprendra l'activité en plein centre-ville de Nanterre, témoigne de la constance avec laquelle la municipalité maintient son engagement historique en faveur du droit à la santé pour toutes et tous.

Ni la suppression des 18 millions d'euros de dotation générale de fonctionnement qui lui étaient encore alloués par l'Etat au moment où la réalisation de ce centre de santé était décidée, ni les très fortes contraintes financières auxquelles la Ville doit faire face en raison de la hausse des coûts de l'énergie, n'ont en effet entamé sa détermination à poursuivre ce projet d'envergure, dont la livraison est attendue fin 2024 et l'ouverture au public au premier semestre 2025.

En plus des moyens de fonctionnement affectés à cet établissement, la Ville de Nanterre engage ainsi 5,4 millions d'euros dans ce programme, soit près de la moitié de son montant prévisionnel estimé à plus de 11,5 millions d'euros.

Le Département des Hauts-de-Seine apporte, pour sa part, 3,2 millions d'euros dans le cadre du Contrat de développement passé avec les communes du 92, l'Etat 1 735 142 € dans le cadre de Plan de relance, la Métropole du Grand Paris 806 020 € sur le fonds d'investissement alimenté par la croissance de la fiscalité des entreprises implantées dans les communes de la métropole, et la Région Ile-de-France environ 3% du montant global de cette réalisation, dont 50 000€ dans le cadre du dispositif « Dessine-moi le Grand Paris ».

Implanté dans le centre ancien de Nanterre, le centre municipal de santé Juliette-Ténine viendra remplacer, dès 2025, l'offre de soins et de prévention dispensée depuis 1947 par l'actuel centre municipal de santé Maurice-Thorez dont les locaux étaient devenus trop exigus pour accueillir dans les meilleures conditions les quelque 22 000 Nanterriennes et Nanterriens qui le fréquentent chaque année.

Il regroupera en son sein les différents services de santé et de prévention de la Ville, contribuant, par ses 46 000 consultations annuelles, à la lutte contre la désertification médicale et au renforcement de l'offre de soins dans une ville pionnière en matière de santé publique, alors que la santé n'est pas reconnue comme principale compétence des communes.

Y seront ainsi proposées des consultations de médecine générale et de spécialités en secteur 1 (cardiologie, dermatologie, gastro-entérologie, gynécologie, oto-rhino-laryngologie, rhumatologie, sevrage tabagique), un service de radiologie, des consultations paramédicales, des consultations de psychologie et de diététique pour adulte, des soins infirmiers, ainsi qu'un service dentaire.

Les Nanterriens et les Nanterriennes pourront également y trouver un centre de Protection maternelle et infantile (PMI), un Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF), un Espace Santé Jeune, des espaces pour l'éducation thérapeutique des patients, ainsi qu'un parcours sportif.

Pose de la première pierre du Centre municipal de santé Juliette-Ténine

Mercredi 18 janvier 2023

11h30

rue Jean-Baptiste Lebon, à Nanterre

Les journalistes souhaitant couvrir l'événement et visiter le chantier en même temps que les élus et personnalités, sont priés de confirmer leur participation auprès de :

Mélina Cohen-Setton

Attachée de presse

Mail : melina.cohen.setton@editial.fr

Téléphone : 06 18 12 74 59
